



Service Urbanisme  
ARRETE n° 26-12075  
Arrêté délégation de signature

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Villeparisis,

Vu l'article L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'élection du Maire et de ses adjoints, intervenue au cours de la séance du Conseil Municipal du 3 Juillet 2020,

Vu la délibération n°2022-01/02-01 du conseil municipal du 15 Février 2022 portant délégation de certaines attributions du conseil municipal au Maire,

Considérant le dépôt d'un dossier d'urbanisme pour la création d'un parking sis angle avenue Jean Jaurès et avenue du Général de Gaulle,

Considérant l'absence de Mme Laurence Grossi, 7<sup>ème</sup> adjointe au maire chargée de l'Urbanisme et des Actions sociales,

**ARRETE**

Article 1 :

Délégation est donnée à Monsieur Cyrille GUILBERT, 2<sup>ème</sup> adjoint au maire chargé du Sport et de l'Education sportive, pour :

- Signer l'autorisation de sol enregistrée sous le Numéro DP 077 514 26 00019, relative à la réalisation d'un parking communal.

Article 2 :

Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'application des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Meaux et notifié à Monsieur Cyrille GUILBERT.

Fait à Villeparisis, le 26 Février 2026

Le 2<sup>ème</sup> adjoint au maire,  
Cyrille GUILBERT

Le Maire,  
Frédéric BOUCHE



Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20260226-26\_12075-AR  
Date de télétransmission : 26/02/2026  
Date de réception préfecture : 26/02/2026